



Réunion du Conseil Municipal du 15 octobre 2021

Présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Bertrand CASTANER, Frédéric CILLER, Emmanuelle MARTINEZ, Marie-Françoise MARTINEZ, Marie-Lou PEREZ, Alain SOULIÉ, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI.

Absents représentés : Martine PLOYÉ, Félix FENELON, Téo MONNIGADON.

Absents : . Mélissa HERNANDEZ,

Le Conseil vote le Compte rendu du conseil du septembre 2021

Statuts Syndicat Gendarmerie : Le Conseil approuve la modification des titre et statuts du Syndicat intercommunal d' « Etudes et Construction d'une Gendarmerie intercommunale » regroupant les communes de Marguerittes, Manduel, Poulx, Redessan, Bezouze, Saint-Gervasy, Lédenon et Cabrières. Celui-ci devenant « Syndicat intercommunal pour la gestion et l'entretien des bâtiments alloués à la Gendarmerie intercommunale de Marguerittes ».

Convention Francas : le Conseil reconduit la convention liant la Commune et l'association des Francas du Gard pour l'animation des garderies du matin et du soir aux écoles maternelle et primaire et du temps de cantine et interclasse méridien. Celle-ci est valable pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 6 juillet 2022.

Eclairage public : le Maire est autorisé à lancer une consultation en vue d'obtenir des propositions techniques et financières pour la réalisation d'une extension de l'éclairage public, rue du Vieux Canabou et en divers points sombres de la Commune.

Voirie communale : De même, le Maire est autorisé à lancer une consultation en vue d'obtenir des propositions de différentes entreprises pour la pose d'un revêtement en enrobé, la rénovation des trottoirs avenue Saint-André et la réfection de diverses voies communales dégradées.

Panneaux photovoltaïques : compte tenu des aides obtenues de la part du Préfet de Région, une consultation sera également lancée en vue d'obtenir des propositions d'entreprises qualifiées pour l'installation sur la toiture de l'école élémentaire d'un dispositif complet de panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité, son utilisation et la revente des excédents de production,

Dissimulation des câbles aériens rues des Aires : Afin de permettre au SMEG le lancement des études de dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques le Conseil prend acte du projet d'un montant estimé à 76 000€ avec subvention de 72 200€ pour les câbles électriques et s'engage à rembourser au SMEG le montant des études soit 938€, en cas de non réalisation. Pour la téléphonie le montant estimé est de 40 000€, sans subvention, les études à rembourser de 350€.

PCS Communal. Le Plan communal de sauvegarde (PCS) actualisé est présenté au Conseil municipal. Il prévoit les réactions à avoir en cas d'inondation, de canicule ou autres catastrophes.

